

LA JOURNÉE DE LA VICTOIRE CÉLÉBRÉE AU FORUM DE LA MÉMOIRE D'EL MOUDJAHID

Les Accords d'Évian, aboutissement de négociations longues et laborieuses

Pour marquer la célébration de la journée de la Victoire, le 19 mars, le Forum de la Mémoire d' El Moudjahid, initié en coordination avec l'association Machaâl Echahid, a organisé, hier, une conférence à caractère historique placée sur le thème : «Victoires militaire et diplomatique de l'ALN».

Cette rencontre animée par le président de l'association des anciens du MALG, M. Dahou Ould Kablia, a été également une occasion pour rendre un vibrant hommage au valeureux moudjahid, Tayeb Taalibi, dit Si Allel, membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA).

Lors de son exposé, M. Dahou Ould Kablia a abordé les différentes phases ayant précédé la date du 19 mars 1962, une date à partir de laquelle a pris officiellement effet le cessez-le-feu. L'invité du forum de la mémoire citera dans le détail, les contacts, les pourparlers avant d'arriver aux négociations et à la signature du document, le 18 mars à 17h30 minutes précises. Poursuivant ses propos, Dahou Ould Kablia soulignera que «le cessez-le feu a été fixé le 19 mars à 12h00. Ce fut le jour de la victoire du peuple algérien mais aussi de ses dirigeants. Là, il faut remercier le GPRA et les membres de la délégation pour le travail extraordinaire qui a été fait pour parvenir à ce résultat. Le droit et la justice ont prévalu ce jour du 18 mars.

Le référendum d'auto-détermination est dans trois mois mais son résultat est inéluctable. Le 1^{er} juillet 1962, le peuple algérien voit enfin la consécration des objectifs de liberté, d'indépendance, de souveraineté, inscrits dans la déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et réaffirmé à toutes les étapes de la lutte, avec constance, rigueur et détermination. Les lourds sacrifices qu'a consentis le peuple algérien ont été payés de retour». Mettant en relief l'efficacité de la stratégie appliquée par les moudjahidine, il notera que les moyens étaient alors très modestes. «Environ 400 militants ont mené une insurrection, avec peu d'armes et de qualité médiocre. La plupart étaient issus des Aurès et de la



Photos : Louisa M.

Kabylie», affirme l'orateur. Aussi, durant les quatre premiers mois ayant suivi le 1^{er} novembre 1954, le FLN qui s'est déployé sur territoire national et entré dans les villes, a infligé à l'armée coloniale d'importantes frappes. Le conférencier rappellera, dans ce contexte, un fait avéré : si un mouvement insurrectionnel n'est pas éteint dans les premières semaines, il ne peut que durer». Et cela les autorités coloniales, l'avaient très bien saisi. Evoquant les tous premiers contacts, M. Dahou Ould Kablia signalera que c'est vers la fin de l'année 1955 que ces derniers ont été entamés lorsque deux journalistes de l'Express sont allés

à la rencontre de Ben Khedda, l'assistant politique de Abane Ramdane. Et c'est au début de 1956, dit-il, que Abane a discuté avec deux avocats français, mandatés par Pierre Mendes France. «Ces deux avocats voulaient en fait savoir quels étaient les conditions du FLN pour un cessez-le feu ou l'entame de négociations». M. Ould Kablia a précisé que «dans sa réponse, Abane Ramdane avait fixé des conditions pour cette rencontre» et que «le 26 mars 1956, Guy Mollet les avait refusés». Après avoir cité tous les autres contacts ayant eu lieu, par la suite, et tous ces appels discrets, directs ou indirects lancés à la partie algé-

rienne pour l'amener à cesser les combats et à discuter de l'avenir du pays, Ould Kablia citera une date importante, celle du 28 septembre où le GPRA a répondu qu'il accepte le principe d'auto-détermination. M. Ould Kablia abordera, ensuite, un deuxième chapitre important : celui afférent aux pourparlers. Il mettra surtout en avant, dans ce contexte, le rôle important joué par les Suisses. Par ailleurs, le conférencier a également évoqué la nouvelle feuille de route tracée par Benkhedda le scrutin pour l'auto-détermination ainsi que les échanges de notes relatives aux différentes positions. Peu à peu, la partie française commençait à faire des concessions avant que toutes les questions, mises à part les questions économiques et militaires» ne puissent être relativement réglées, souligne le conférencier. Au sujet des principes directeurs non négociables, le conférencier lira les points suivants : «Premièrement : souveraineté totale de l'Etat algérien indépendant sur toutes ses richesses naturelles du sol et du sous-sol ; deuxièmement : Arrêt de toute attribution de permis de recherches ou de titre minier durant la période transitoire ; troisièmement : s'interdire tout mouvement de capital de société exploitante où l'Etat est partie prenante susceptible de réduire la part de l'Etat algérien qui va remplacer l'Etat français ; Quatrièmement, s'interdire toute prorogation de durée de concession ; cinquièmement, s'interdire toute modification du régime fiscal ; Sixièmement : respecter le prix de cession à l'exportation du pétrole ou du gaz, tel que défini par le marché international».

A retenir, aussi, les positions défendues par le GPRA en ce qui concerne les affaires militaires ont été arrachées et acceptées.

Soraya Guemouri

DAHOU OULD KABLIA : «Salah Bouakour a été tué par le colonisateur, en septembre 1961»

À la faveur de cette rencontre, M. Dahou Ould Kablia a souligné le fait que «Salah Bouakour a été tué par le colonisateur, en septembre 1961». Le président de l'Association des anciens du Ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG) a affirmé également que «Ce chahid mort noyé, était d'un grand apport pour le MALG dans la préparation des négociations d'Évian». A retenir, le président des anciens du MALG est actuellement en train de rédiger un ouvrage.

S. G.



Certains Mémoires relatifs à la Révolution sont des « affabulations »

Le président de l'Association nationale des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia, a qualifié, certains Mémoires relatifs à la Révolution, publiés ces dernières années, d'«affabulations».

Tout en refusant de polémiquer avec certains auteurs ou acteurs sur des écrits ayant trait aux faits de la Révolution de Novembre 1954, notamment en ce qui concerne les accords d'Évian, M. Ould Kablia les a qualifiés d'«affabulations», précisant qu'il apportera «davantage d'éclairages» à ce sujet dans les Mémoires qu'il s'attelle à écrire actuellement.

M. Ould Kablia a relevé qu'il y a des «contrevérités», notamment lorsqu'il s'agit des positions de Krim Belkacem, ajoutant qu'il est en possession de «documents authentiques» présentés lors des négociations d'Évian, et qu'il remettra, par la suite, aux archives nationales». Il a soutenu, à cet égard, que

Krim Belkacem «n'a jamais été partisan d'une autonomie interne de l'Algérie». «Le travail a été fait collectivement par les membres de la délégation présente aux négociations d'Évian, mais Krim avait des arguments forts et une méthodologie historique», a-t-il témoigné. A cette occasion, le président de l'Association des anciens du MALG a estimé qu'il était «important» de réhabiliter certaines personnalités de la Révolution, à l'instar de Salah Bouakour, dont le rôle est resté «méconnu» même après l'indépendance. M. Ould Kablia a, par ailleurs, démenti l'existence de clauses secrètes dans les accords d'Évian ayant trait au Sahara et, par ricochet, aux richesses existantes ou à la poursuite des essais nucléaires français dans la région. «Il n'y a pas de clauses secrètes. L'Algérie avait toute la souveraineté sur ses richesses dès 1962», a précisé l'ancien ministre de l'Intérieur.

Cours d'histoire

Véritable cours d'histoire, c'est le moins que l'on puisse dire de la conférence du président des anciens du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG) invité, hier, du Forum de la Mémoire d'El Moudjahid, initié en coordination avec l'association Machaâl Echahid. M. Dahou Ould Kablia, qui a assisté, aux Négociations d'Évian, en qualité d'expert de la délégation algérienne est revenu sur les contacts, les pourparlers et enfin les Négociations, qui ont mis fin à 8 ans de guerre et 132 ans de colonisation. La conférence s'est distinguée par des dates phares, des mises au point... Bref un voyage guidé dans le temps. Il faut dire qu'un silence olympien régnait dans le Centre de presse d'El Moudjahid, n'était ce les quelques sonneries de téléphone qui brisaient de temps à autres la sérénité du lieu. En l'espace d'une heure trente minutes, le conférencier, qui a été le collaborateur de Abdelhafid Boussouf, détient des documents authentiques très bien conservés, qui témoignent du travail laborieux effectué par les membres de la délégation algérienne, des documents qui ont surpris la partie française. M. Dahou Ould kablia, a également mis en exergue, les faits que du côté algérien, aucune concession n'était tolérée, et que les autorités coloniales avaient tenté, une année après le déclenchement de la Révolution de Novembre, de proposer un arrêt des

combats. Aussi, le conférencier a expliqué les préparatifs des négociations ont fait l'objet d'une longue maturation de réflexions et d'idées, à la suite des initiatives émanant principalement de la partie française qui se trouvait confrontée, dès le départ, à une résistance militaire et politique. C'est ainsi que depuis 1956, des appels discrets, directs ou indirects, ont été lancés à la partie algérienne pour l'amener à cesser les combats et à discuter de l'avenir du pays, avenir que la partie française voyait réduit à une gestion autonome sous sa tutelle propre, comme cela s'est passé, notamment avec les deux pays voisins. Ce qui a été toujours rejeté. Abane Ramdane, le premier à être contacté, par le biais de journalistes, avait alors répondu, que cela ne pourrait être réalisé que sous des conditions. Beaucoup de tentatives se sont succédées, et se sont avérées vaines. Les contacts, ont été suivis par des pourparlers, pour aboutir enfin à des négociations officielles, dépourvues du sceau de la confidentialité. Et le meilleur qualificatif qui leur sied, et qu'elles ont été serrées. Mais le GPRA, qui avait mené les négociations, disposaient de services structurés et hiérarchisés. Le GPRA s'était organisé pour se préparer convenablement à ces négociations, et ce en s'attribuant de moyens humains et en mobilisant un certain nombre d'experts nationaux ou de pays

amis ; et en se dotant également d'une base matérielle indispensable à la conduite des négociations. Des dossiers de base ont été constitués sur les différents sujets qui avaient été abordés. Des commissions spécialisées ont été mises sur pied à Tunis, au niveau de la présidence du GPRA, avec comme animateur principal, le docteur Ahmed Francis assisté de Mohammed Seddik Benyahia, directeur de cabinet du président Ferhat Abbas. Ce dernier a effectué un travail remarquable d'analyse pour regrouper et mettre à la disposition de la délégation. Le conférencier a expliqué aussi, que les négociations avaient buté sur le dossier du Sahara et son «algérianité». Mais c'était sans compter sur l'attachement des membres de la délégation à l'intégrité territoriale telle que mentionnée dans la déclaration du 1^{er} Novembre 1954. C'est ainsi que le 18 mars 1962 à 17 heures 30 minutes, le document de 93 pages paraphés par une par une est signé pour le côté algérien par le défunt Krim Belkacem, ministre de l'Intérieur du GPRA, et Louis Joxe, chargé des Affaires algériennes, Robert Buron, ministre des Travaux publics et des Transports, et Jean de Broglie, secrétaire d'Etat chargé du Sahara pour la partie française. Ce jour là, le FLN, avait atteint les objectifs qu'il avait tracés dans l'appel de Novembre.

Nora Chergui

Déclaration de Krim Belkacem à l'issue de la signature des Accords

«En vertu d'un mandat du Conseil national de la République algérienne et au nom du Gouvernement provisoire de la République algérienne, nous avons signé ce jour, à 17 heures 30, un accord général avec les représentants mandatés du gouvernement français. En conséquence de cet accord général, un cessez-le-feu a été conclu.

Ce cessez-le-feu entrera en vigueur sur tout le territoire le lundi 19 mars 1962, à 12 heures précises. En cette heure historique nos pensées vont à tous ceux qui, depuis le 1^{er} Novembre 1954, ont fait le sacrifice de leur vie pour que vive l'Algérie libre et indépendante et qui sont dignes de la reconnaissance de notre vaillant peuple.

Notre pensée va également à nos glorieux moudjahidine et à tous les militants de la cause nationale.»

(Cette déclaration exclusive au correspondant de l'APS a été recueillie le 18 mars 1962, à 18 heures, au Signal de Bougy.)
Extrait du journal El Moudjahid du 19 mars 1962.